



PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)
tenue 2 février 2011, à 19 h
au 1601, avenue De Lorimier, Montréal

On manque pas de fronts !

PRÉSENCES

Comité exécutif

Gaétan Châteauneuf, président
Dominique Daigneault, secrétaire générale
Véronique De Sève, 1^{re} vice-présidente
Manon Perron, trésorière

Conseil syndical

Flavie Achard, éducation
Patrice Benoit, environnement et développement durable
Louis-Carlo Cantave, immigration et rel. ethnoculturelles
Jean-Hugues Bastien, droit au travail
Linda Boisclair, condition féminine
Alain Ouimet, CASS
Caroline Tremblay, santé et services sociaux

Gaétan Châteauneuf et Dominique Daigneault agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

Le président, Gaétan Châteauneuf, débute par une minute de silence observée à la mémoire de toutes celles et tous ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

Gaétan rappelle que ce mois de février souligne le 5^e anniversaire où l'Assemblée nationale a déclaré février comme étant le Mois de l'histoire des Noirs. Le thème de cette année : *Se réapproprier l'histoire et nos valeurs.*

Ce qui a marqué l'actualité ces derniers jours, c'est certainement la commission parlementaire sur la modernisation des dispositions anti-briseurs de grève. Hier, ce sont surtout les centrales syndicales et les associations patronales qui étaient présentes alors qu'aujourd'hui, ce sont des « experts » qui présentent leur point de vue sur la question. Il a fallu recentrer le débat, notamment les notions d'établissement et les travailleurs bénévoles. Par hasard (!), l'Institut économique de Montréal a publié une note économique intitulée : *Le modèle de syndicalisation québécois: une anomalie à corriger*, la veille de la tenue de cette commission, exigeant l'abolition de la formule Rand. Pierre Karl Péladeau a profité de cette tribune pour affirmer que le Code du travail l'empêche d'agir librement.

Au cours des dernières semaines, une rencontre régionale s'est tenue avec les syndicats de la FSSS pour faire un tour d'horizon de l'ensemble des compressions budgétaires dans les CSSS depuis quelques mois, à la suite du dernier budget provincial. Ceci a permis la création d'un comité régional sur cette question, avec un plan d'action.

Il précise que ce soir, lors d'un point spécifique, nous allons discuter de la campagne de syndicalisation des Couche-tard.

Le président rappelle qu'une manifestation nationale organisée conjointement par l'Alliance sociale et la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics pour contrer le budget Bachand aura lieu le 12 mars.

Lors du dernier congrès, nous avons adopté la création d'un réseau de solidarité et il rappelle aux syndicats d'inscrire un ou une délégué-e sur ce réseau.

L'assemblée générale du mois d'avril aura lieu le 2^e mercredi du mois soit le 13 avril, exceptionnellement en raison de la tournée précongrès de l'exécutif de la CSN.

Gaétan remercie celles et ceux qui ont participé au *show du cadenas* pour souligner les deux ans de lock-out au *Journal de Montréal*. Il a aussi invité les syndicats ne l'ayant pas encore fait à faire parvenir le 25 \$ de solidarité en appui au STT du cimetière Le repos Saint-François d'Assise.

Bonne assemblée !

2. APPEL DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Dominique Daigneault fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

3. PRÉSENCE DES DÉLÉGUÉ-ES DU GRAND NORD

Gaétan Châteauneuf salue la présence de Jacqueline Bernier, déléguée officielle du STT du Centre de santé Tulattavik de l'Ungava (CSN) qui est présente dans la salle.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Dominique Daigneault fait la présentation de l'ordre du jour :

1. Ouverture

2. Appel des dirigeantes et des dirigeants
3. Présence des délégué-es du Grand-Nord
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 janvier 2011
6. Admission des visiteuses et visiteurs
7. Affiliation des nouveaux syndicats
8. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégués
9. Conflits (campagne de syndicalisation Couche-Tard)
10. Contrer le décrochage scolaire
 - Témoignage de deux jeunes ambassadeurs du savoir
11. Journée nationale de l'entraide
 - Invitée : Lise Noël du centre Saint-Pierre
12. Lancement du DVD Michel-Chartrand
13. Divers
 - Plan d'action Alliance sociale

Dominique Daigneault signale à l'assemblée qu'une feuille d'inscription circule dans la salle pour les personnes intéressées à participer à la soirée *Suffit-il de tout peindre en vert ?*

**Il est proposé par Louis Carlo Cantave
Appuyé par Richard Gagnon**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 JANVIER 2011

**Il est proposé par Roger Davidson
Appuyé par Janick Rousseau**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 janvier 2011, tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET VISITEURS

Il est proposé par Roger Davidson

Appuyé par Réjean Chouinard

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Yves Rivard du Service de la syndicalisation, fait le point sur les syndicats à affilier et les syndicats en instance d'accréditation.

**Il est proposé par Éric Devault
Appuyé par Simon Beaulieu**

De recevoir le rapport sur les syndicats accrédités et en instance d'accréditation présenté par Yves Rivard.

ADOPTÉ

8. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

René Rochon, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par René Rochon
Appuyé par Richard Gagnon**

Que l'on accrédite les délégué-es suivants :

S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN) Nancy Corriveau AGO

S Professionnels et des techniciens de l'hôpital Santa Cabrini-CSN Karine Paul-Fortin AGO

Association professionnelle du personnel administratif-CSN Isabelle Ménard AGO

STT de cision Québec Inc. - CSN Claude Brindamour AGS
STT de cision Québec Inc. - CSN Éric Beauchemin AGO

ADOPTÉ

9. CONFLIT – (Campagne de syndicalisation Couche-Tard)

Sylvie Joly, conseillère syndicale au Service de syndicalisation de la CSN, a présenté le dossier de la campagne de syndicalisation des détaillants Couche-

Tard. Cette campagne a provoqué beaucoup de réactions. Cela a permis de rappeler que se syndiquer au Québec, c'est un droit. Il y a environ un an et demi, une tentative de syndiquer un Couche-Tard à Beloeil, a malheureusement échoué. Nous avons déposé une requête en accréditation le 11 janvier pour le Couche-tard sur Jean-Talon à Montréal; douze personnes y travaillent, certains ont des familles et la plupart d'entre eux sont là depuis plus de cinq ans. Ce sont des gens qui proviennent de plusieurs communautés ethnoculturelles différentes. Dans le commerce de détail, les conditions de travail sont particulièrement précaires. Nous avons prévenu le groupe que cette campagne serait difficile et que la direction de Couche-Tard ferait tout pour nous mettre des bâtons dans les roues. Pour ces personnes, cela représentait la possibilité de voir enfin leurs conditions de travail s'améliorer. Il faut préciser que tous sont au salaire minimum. Une femme y travaillant depuis moins de trois mois a annoncé sa nouvelle grossesse et s'est fait remercier aussi vite. C'est un endroit où il n'y a absolument aucune sécurité d'emploi. Dès que nous avons déposé notre requête en accréditation, nous avons fait une conférence de presse afin d'annoncer cette campagne. Le monde du travail change et le travail atypique (horaires variés, plusieurs quarts de travail, petits groupes de salarié-es, etc.) s'avère de plus en plus une réalité et Couche-Tard s'inscrit dans cette mouvance. Nous devons donc en tenir compte dans nos campagnes de syndicalisation.

L'an passé, ce fleuron québécois a bénéficié d'une hausse de 20 % de ses profits avec un chiffre d'affaires de 16 G\$. Au lendemain de la requête en accréditation, les dirigeants ont fait le tour de l'ensemble des Couche-Tard de Montréal afin de décourager toute nouvelle opération de syndicalisation. Une injonction provisoire a été déposée par Couche-Tard afin de stopper l'opération de syndicalisation mais la CRT a débouté l'entreprise. L'injonction permanente sera plaidée la semaine prochaine, et les enjeux portent sur la liberté d'association et la liberté d'expression. C'est le 16 février que la décision sur la requête en accréditation sera rendue à la CRT.

**Il est proposé par Martin Renaud
appuyé par Daniel Dubé**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN donne son appui à la campagne de syndicalisation des Couche-Tard.

ADOPTÉ

10. CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE

FLAVIE ACHARD NOUS RESUME LE document intitulé *Le décrochage scolaire*.

À l'occasion du dernier congrès du conseil central, nous adoptons des résolutions afin de faire de cette question un enjeu important. Les conséquences du décrochage scolaire sont grandes. Plusieurs facteurs peuvent conduire au décrochage. La concertation de l'ensemble du milieu est nécessaire pour le contrer. À ce titre, Flavie fait état de l'expérience du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CREPAS), au Saguenay-Lac-St-Jean qui a réussi, grâce à la mobilisation de toute une population, des médias et des employeurs, à faire baisser de 10 % le taux de décrochage en 10 ans. Une véritable campagne de valorisation de l'éducation s'impose, menée sur une longue période et dans laquelle l'éducation est présentée comme une valeur, une source de liberté, d'indépendance et de culture.

Après la présentation de Flavie Achard, le président accueille Catherine Jasmin et Louis-Joseph Benoît, deux jeunes ambassadeurs du savoir qui nous livrent leur témoignage. Les jeunes ambassadeurs du savoir sont des raccrocheurs qui ont pour mission de sensibiliser les jeunes à l'importance de l'éducation, de les inspirer dans leur démarche de persévérance ou de raccrochage par l'exemple qu'ils apportent et de s'engager dans un réseau de jeunes adultes.

**Il est proposé par Martin Renaud
appuyé par Yves Champagne**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN reçoive le rapport sur le décrochage scolaire.

ADOPTÉ

11. JOURNEE NATIONALE DE L'ENTRAIDE

Manon Perron présente Gilles Bélanger, responsable régional à l'entraide pour le CCMM, accompagné de Lise Noël, intervenante depuis 30 ans au Centre Saint-Pierre.

Gilles et Lise introduisent la résolution qui suit en informant l'assemblée sur l'importance et la mission des réseaux d'entraide et invitent les syndicats à se mobiliser au cours de la prochaine année sous le thème **La qualité de vie au travail**, afin de souligner la Journée nationale de l'entraide, tenue le 2 février. L'entraide, c'est des activités de formation qui se tiennent au moins deux fois l'an. C'est une journée des entraidants chaque année. C'est aussi l'occasion d'obtenir une formation « sentinelle » sur la question cruciale du suicide. Par l'entraide au conseil central, nous référons à des ressources spécialisées en toxicomanie ou en matière de dépendance au jeu, etc.

**Il est proposé par Benoit Taillefer
appuyé par Alain Dubois**

- Que le Conseil central du Montréal métropolitain – CSN s'engage au cours de la prochaine année, avec ses syndicats, à développer et à soutenir le plus grand nombre de nouveaux réseaux d'entraide;
- qu'il invite chacun des syndicats à rencontrer au moins une fois le responsable régional du développement de l'entraide afin d'évaluer la possibilité de mettre un tel réseau sur pied dans son milieu;
- que le Conseil central du Montréal métropolitain - CSN et tous les syndicats ayant suivi la formation « Un réseau d'entraide dans mon syndicat » s'engagent à mieux faire connaître cette formation et à susciter une plus grande participation des membres ainsi qu'à toutes les activités mises en place par les réseaux d'entraide (5 à 7, journée des entraidentes et entraidents, etc.).

ADOPTÉ

12. LANCEMENT DU DVD MICHEL-CHARTRAND

On présente le DVD Michel-Chartrand à l'assemblée et on distribue une copie aux personnes présentes.

13. DIVERS

- Plan d'action de l'Alliance sociale : Véronique De Sève présente le plan d'action.
- Suffit-il de tout peindre en vert ? : Invitation, le mercredi 16 février de 18 h à 20 h, à la salle Michel Chartrand.
- Soirée sur la violence conjugale : Projection du film d'André Melançon *Traverser la peur*, le 23 février, de 17 h à 19 h 30, salle Michel-Chartrand. Soirée organisée conjointement par le comité de la condition féminine et l'entraide.
- Forum Autres voix... Autres choix : *Bâtir des alternatives !* le 24 février, de 9 h à 17 h, à l'auditorium du Pavillon des sciences de l'UQAM, coût d'entrée : 20 \$.
- 8 mars : Journée internationale des femmes : Bon de commande pour les épinglettes.

- 5 à 7 organisé pas le CASS : Sur les conséquences du rapport Camiré, le 23 mars au lieu du 16 mars.
- La fierté d'apprendre : Invitation à s'inscrire avant le 25 mars, dans le cadre de la semaine québécoise des adultes en formation, du 2 au 10 avril.

Documents déjà présentés lors de la dernière assemblée générale :

- Formation planification de la retraite : 24 heures en deux fins de semaine, de 9 h à 16 h. Frais 250 \$ par couple ou 180 \$ pour une personne. Lieu 767, rue Bélanger. Dates : 19, 20, 26 et 27 février ainsi que 9, 10, 16 et 17 avril 2011.
- Formation condition féminine : les 28 et 29 mars au lieu des 22 et 23 février.
- Rappel pour le réseau de solidarité

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par Alain Dubois
appuyé par Martin Renaud**

Que l'on ajourne immédiatement.

ADOPTÉ

La réunion est levée à 10 h 10.

Gaétan Châteauneuf
Président

Dominique Daigneault
Secrétaire générale

Nombre de délégué-es à l'assemblée : 47

*Femmes : 17
Hommes : 30*

*Officiel-les : 47
Substituts : 0*